

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 septembre 2015

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 10 Septembre 2015

Présents : Ms Didier BOREL, Bruno LEMOUEL, Guy LABROUSSE, Didier LERICHE, Damien LANDRY.

Absents : Mmes Nathalie BÈUF, Annie CHERONNEAU, Jocelyne RE (excusées) Thierry MERCIER.

Mme Jocelyne Ré a donné pouvoir à M. Didier BOREL ;

Secrétaire de séance : M. Guy LABROUSSE.

Membre suppléant CLECT auprès de la Communauté de Communes : Mme Jocelyne Ré étant la seule candidate, elle est désignée à l'unanimité.

Plan d'entretien communal : Dans le cadre de l'adhésion à la charte « terre saine », un plan d'entretien communal est nécessaire. Le Conseil Municipal sollicite des subventions pour ce faire.

CCAS : le Conseil Municipal confirme la suppression du CCAS à l'unanimité de ses membres.

Emprunt voirie : Le Conseil Municipal sollicite un emprunt pour des travaux de voirie auprès de la caisse d'Épargne : 11 000 € sur 5 ans au taux de 1.25 % (échéances trimestrielles).

Agenda accessibilité (Ad'ap) : le Conseil Municipal, après avoir validé les documents présentés, sollicite l'approbation de l'agenda accessibilité par les services de l'Etat.

Classement église : Le Conseil Municipal, sollicite des services de l'Etat le classement intégral de l'édifice, au titre des monuments historiques à protéger.

Bâtiment relais : ce local sera libre de toute occupation le 1^{er} janvier 2016. Plusieurs scénarios pour son devenir, sont à étudier. Aucune décision n'a été prise.

Le Maire,
Didier BOREL.